Création de poste fixes pour la chasse aux colombidés
(1 Fiche par poste)

RENSEIGNEMENTS CYNEGETIQUES

Palombière : en hauteur ☐ . au sol ☐

Tir au vol : en hauteur ☐ . au sol ☐

PROPRIETAIRE :

Nom : ……

Adresse : ..…… Commune : ……..

RESPONSABLE DU POSTE FIXE

Nom : ……. Prénom : …….

Adresse : …… Commune : ….……

Téléphone : ……

LOCALISATION

Commune …… Canton :……

Lieu dit ou quartier : …… Section ……. Parcelle……..

TERRITOIRE

Président : M **…….**

Ce nouveau poste se situe conformément à l'arrêté ministériel relatif aux conditions de chasse à tir des oiseaux de passage à une distance de 300 mètres de tout poste fixe déjà existant.

Nom : ……..
Fait le :……./……../……
Signature du responsable du poste fixe :……..

Ce nouveau poste a reçu l'avis favorable du propriétaire de la parcelle concernée et du président de l'organisation cynégétique.

Nom : ……..
Fait le :……./……/…..
Signature du Propriétaire :……...

Nom :…….
Fait le :…../…../……
Signature du Président :……..

Cette déclaration sera à adresser à la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Atlantiques – Maison de la Nature – 12 Boulevard Hauterive – 64000 PAU